FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°641

Du 4 octobre 2023

District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email: district@savoie.fff.fr
Site: http://savoie.fff.fr

DEMANDE DE MODIFICATION DE MATCH

Les demandes de modification de match doivent OBLIGATOIREMENT êtes saisie sur FOOTCLUBS

Les demandes par mail doivent rester **EXCEPTIONNELLE**

Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas.
Si la réponse est négative il faut OBLIGATOIREMENT mettre le motif du refus.
Le club qui doit donner sa réponse reçoit une notification sur la boite Zimbra du club et doit répondre par FOOTCLUB

Ces demandes doivent êtes saisie maximum 5 jours avant le match soit :

- Si le match a lieu le **SAMEDI** la demande doit être faite sur FOOTCLUBS avant **le dimanche soir**
- Si le match a lieu le **DIMANCHE** la demande doit être faite sur FOOTCLUBS avant **le lundi 18h**

Les demandes acceptées sont étudiées par les commissions le lundi soir pour homologation.

VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE DE CE FOOT SAVOIE, LE MODE OPÉRATOIRE DES DEMANDES DE MODIFICATION DE MATCH
Il sera envoyé aussi par mail à tous les clubs ainsi que sur le site du DISTRICT

SOMMAIRE

Comité directeur ..... page 2-3
Secrétariat..... page 4
FAFA..... page 5
Trésorerie..... page 6
Commission fmi..... page 7-8
Commission sportive ..... page -9 - 12
Commission jeune ..... page 13 -17
Commission futsal ..... page 17 -18
Commission des coupes ..... page 19 -24
Commission féminine..... page 25
Commission foot loisirs ..... page 26
Commission technique ..... page 27-31
Commission des règlements..... page 32-33
Commission des arbitres ..... page 34 -36
Commission de discipline ..... page 37 -39
Annexes ..... page 40

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 2 Octobre 2023

Décisions du CD

Arbitrage : Le nouveau règlement intérieur de la CDA 73 est validé par le CD

Compétitions :

- Poursuite des mesures COVID : Pour cette saison, en championnat D5 séniors et féminines, le forfait général interviendra au 5ème forfait et non pas au 3ème. Les amendes dues au district pour forfait sont ramenées à 50 €. Pour cette saison, en coupes U15 et U17, les forfaits survenus lors du 1er tour ne seront pas amendés.
- Horaires des rencontres : L'heure des rencontres pour le championnat de Savoie Seniors sera fixée comme suit :- match principal à 15 H 00- lever de rideau à 12 H 45, sauf horaires d'hiver qui prendront effet dès le changement d'heure officielle en Octobre, jusqu'au 1er février inclus.- match principal à 14 H 30- lever de rideau à 12 H 15
- Plateaux foot d'animation : A compter de la mi-octobre, la commission adéquate effectuera des contrôles aléatoires des feuilles de match afin de vérifier la qualification des jeunes joueurs. Les règlements du district seront alors appliqués !

Week end des bénévoles :
Validation du remplacement de Mme BRUN PICARD REVON Fany par Mr LEGARLANTEZECK Vincent du FC LA ROCHETTE pour le Week-End des bénévoles.

Note au Club

CHAMBERY SPORT 73 : en réponse à votre mail concernant l'autorisation du port du voile en compétition et à votre demande d'une autre solution pour que l'équipe puise jouer en compétition, nous vous confirmons le récent arrêt du conseil d'état et vous invitons à prendre connaissance des directives sur le principe de neutralité en ligne sur le site du District.

BIOLLAY FC : A ce jour, vous n'avez aucune licence de joueur pour votre club. Or, il s'avère que vos équipes de foot d'animation participent aux plateaux organisés par le district. Ce qui n'est pas possible et dangereux. Merci de régulariser au plus vite cette situation.

Dans le cadre de la semaine de l'intégration qui aura lieu du 16 Octobre au 20 Octobre, La Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, organise le mercredi 18 octobre un événement consacré à l'implication de la société civile dans **l'intégration des réfugiés.**
L'évènement va se dérouler sous forme de tables thématiques, ou chacun va expliquer en quelques mots son action pour l'intégration des publics.

Cette courte présentation sera suivie d'échanges entre participants.
Parmi toutes les tables, il est prévu d'en consacrer une à la thématique de **l'intégration par le sport.**

Si vous êtes intéressés par cet événement, il est possible de vous mettre en contact avec Isabelle MANTEL du CRSB PSA SAVOIE qui communiquera vos coordonnées.

MANTEL isabelle crsb@psa-savoie.com 06 32 88 49 35

Information au club

TOUT SUR LA MUSIQUE
Football Amateur
Vous utilisez un fond sonore musical lors des évènements et animations organisés au sein de votre club amateur où vous retransmettez des matches ? La FFF a négocié avec la SACEM un forfait spécifique à tarif remisé pour vous.
Toutes les informations utiles dans le lien ci-dessous :

https://www.fff.fr/article/10968-clubs-tout-sur-la-musique.html

Information financement formation PSA

Formations PSA :

- Méthodologie des demandes de subventions
- La comptabilité des associations
- Découverte d'un logiciel de comptabilité simplifié
- Méthodologie des demandes de subventions

Ces formations sont financées par les municipalités d'Albertville et de Chambéry, certain club de football ne sont pas pris en compte. De ce fait le **district de Savoie propose de financer ces formations.**
Les clubs intéressés doivent s'inscrire auprès du District avant le 15 octobre 2023 en précisant la ou les formations concernées.

Vous trouverez en annexe le détail des formations

J.P Création
Sérigraphie - Flocage - Broderie
346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY
tel. 04 79 25 62 71
mail. jpcreation@jpcreation.fr

SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 2 octobre 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 25 septembre 2023 au 2 octobre 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:
A.S. LE MONTCEL - U.S. LA RAVOIRE - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC -

Commission des Règlements :
LAuRAFoot Juridique - F.C. LA ROCHETTE

Commission Sportive:
AIX F.C. (2) - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - F. C. CHAMBOTTE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (3) - U.S.C. AIGUEBELLE - ENT. VAL D'HYERES (2) - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - A.S. MONT JOVET BOZEL - ET.S. LE BOURGET DU LAC - FUTSAL BOURGET UNITED - Bertille VANLERBERGHE - U.S.C. AIGUEBELLE - FC HAUTE TARENTAISE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - U.S. LA RAVOIRE (2) - MONTMELIAN A.(2) - F.C. LA ROCHETTE - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - U.S. PONTOISE - F.C. SUD LAC (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - U.S. MODANE (2) - MARTHOD SP. - F.C. NIVOLET - ENT. S. DE TARENTAISE (2) - ST PIERRE SPORT FOOTBALL - COGNIN SP. - C.A. YENNOIS (2) -Union Olympique Albertville – US GRIGNON ()- F. C. DE CHAUTAGNE (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - A.S. LE MONTCEL

Commission De Discipline:
Courrier :
Matéo PAINDAVOINE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD - U.S. LA RAVOIRE - U.S. MODANE

Rapport :
MONTMELIAN A.

Commission Des Arbitres:
Bernard CAMUS - JAMAL CHAMMY - A.S. DE BARBERAZ - MONTMELIAN A. – Gérard SOTO - U.S. MODANE - Fabien Excoffier

Commission FAFA:
U.S. LA MOTTE SERVOLEX – Mairie LES ECHELLES -

COMMISSION FAFA

2 octobre 2023

Notes aux clubs

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FAFA (jusqu'à 20 000€) pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant **le 30 novembre 2023.** Nous restons à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités et pour vous aider à construire le dossier.

Notes aux clubs FAFA équipement

Pour les dossiers FAFA équipement, les clubs doivent informer le district et commencer à « monter » les dossiers avant le 31 janvier 2024. A cette date, nous effectuerons la ventilation de la subvention de la Savoie entre les dossiers reçus et dument complétés.

Le **MONTCEL** : Compte-tenu du niveau de complétude du dossier à la date des travaux et du montant des aides publiques déjà obtenues, le dossier ne peut pas être pris en compte par la FAFA.

DRUMETTAZ : Votre dossier concernant le terrain synthétique est incomplet. Il manque la fiche projet dument complétée.

LA MOTTE SERVOLEX : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la fiche projet dument complétée, la délibération de la mairie, …. Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

LE PONT : Votre dossier concernant l'éclairage LED est incomplet. Il manque la délibération de la mairie, …. Par ailleurs, merci de nous dire la date approximative des travaux.

BOZEL : Nouveau terrain. Nous dire la date approximative et la nature précise des travaux.

CHARTREUSE : ECLAIRAGE LED des terrains de Saint Laurent du Pont et Entre Deux Guiers : Nous dire la date approximative des travaux afin de caler le timing de la constitution des dossiers.

TRÉSORERIE

Lundi 2 octobre 2023

Virement

USC AIGUEBELLE : 500€

Notes aux clubs

CLUB BIOLLAY FOOTBALL CLUB : Vous devez 335 € pour les frais de secrétariat et cotisation.
A régler avant le 09/10/23

COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

2 octobre *2023*

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76
Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI : ABSENCE week-end du 23 24 septembre

Courrier reçu de :

FC LAISSAUD: lu et noté

CA YENNOIS : lu et noté

Comme indiqué dans le PV précédent, suite au non envoi de la fiche d'anomalie FMI, non appliquons les amendes prévues au niveau des règlements du district pour les clubs suivants :

BRISON ST INOCENT (MATCH LAISSAUD-BRISON D4)

CHAM. SPORT 73

FMI : ABSENCE week-end du 30/09 et 01/10

Courrier reçu de :

US LA RAVOIRE : lu, veuillez me contacter

Il est demandé aux clubs suivants d'envoyer au plus tard pour dimanche soir 8 octobre, la feuille d'anomalie FMI concernant les rencontres pour lesquelles la FMI n'a pas été utilisée.

Cadets U17 D2

U O ALBERTVILLE – ENT CHAUTAGNE Culoz

Sans réponse de votre part, nous appliquerons les amendes prévues au niveau des règlements du district

IMPORTANT : Nous rappelons que dès qu'un match est mis à disposition des clubs, la FMI doit être faite, même en cas de forfait d'une équipe .

la procédure est disponible sur le site du district.

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2020/09/document-absence-FMI-2023-2024.pdf

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI
Et sur internet dans assistance FMI (adresse HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

FMI : TABLETTES et point d'attention

Comme déjà indiqué sur plusieurs PV, le district n'a pas de tablettes à mettre à disposition des clubs
Vous devez vous en procurer une qui réponde aux critères demandés

- RAM : 2Gb
- Ecran : 10"(Android) / 9.4"(Ipad)
- Résolution Ecran : 1280 x 800 pixels
- Batterie : 6400 mAh
- CPU : Quad-core ARM @ 1.8GHz
- Capacité de stokade : 16Gb

ATTENTION : Certaines nouvelles tablettes ont un nouveau système d'exploitation qui ne permet pas de charger l'application FMI à partir du store.

Les tablettes récentes concernées indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google.

Une procédure validée par certains clubs déjà, permet de contourner le problème

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.

Télécharger le lien APK :

- **https://app.lfpl.fr/fmi/feuille_de_match_informatisee_3_9_0_0.apk**

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici un exemple de procédure pour les tablettes Lenovo TAB M10.

1. **Paramètres**
2. **Applis et notifications**
3. **Préférences avancées**
4. **Accès spécifiques des applications**
5. **Installation d'applis inconnues**
6. **Sélectionner « Chrome »**
7. **Autoriser cette source**

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31
Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 02 octobre 2023

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Christophe VALENTINO, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS RECUS

CA MAURIENNE : lu et noté, votre mail de changement de terrain est hors délais, reçu le 29/09/2023 pour la journée D1 et D3 A du 01/10/2023
La commission sportive vous demande de revoir **l'article 34-1-2-1 du District de Savoie**
Pour rappel vous nous avez adressé un courrier en date du 24 /08/2023.
Pour programmer vos rencontres sur le stade du REY 1 (terrain herbe) pour la saison 2023/2024 nous programmons les journées, le lundi qui précède le Week end
La commission vous demande un courrier expliquant le motif de ce changement
Pour le 08/10/2023.

FC SUD LAC : Engagement d'une Troisième équipe pour intégrer la D5 pour la 3éme
Poule (si minimum 3 équipes) mais ne sera pas éligible aux Play off de la phase printemps.

ENT DRUMETTAZ MOUXY : lu et noté, tous vos matchs séniors seront programmés sur le terrain synthétique pour saison 2023/2024.
Terrain de repli (herbe)

ES TARENTAISE : lu et noté score inversé de la rencontre (D1) du O1 octobre 2023
Nécessaire fait.

Mrs BONTRON : lu et noté erreur de score.

AF MONTMELIAN : nécessaire fait, confirmation de l'arbitre.

COGNIN SP : note aux clubs de la catégorie (D1), accord de la commission terrain dorénavant les rencontres à domicile seront programmées le samedi à 20H (stade du château)

ENT VAL D'HYERES : la commission a fait le nécessaire pour vos rencontres à Montagnole le 08/10/2023.

UO ALBERTVILLE : la rencontre D3B du 07/10/2023 (Terrain Synthétique) d'Albertville, samedi soir 20h00.

FORFAIT

Forfait journée du 1 octobre 2023 (D4B) :

- 1er Forfait de l'équipe ES TARENTAISE 3.

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article 24-2-5 District de Savoie :

Reçu :

- AS HTE COMBE DE SAVOIE

Couleurs de prêt, AS BOZEL, ETS LE BOURGET DU LAC, FC ROCHETTE

Couleurs maillots de prêt sur l'imprimé non renseignées :

ES TARENTAISE, HAUT FOOTBALL CHAMBERY, JS CHAMBERY

Couleurs maillots non reçues :

La commission demande à ces clubs de se mettre à jour impérativement suite à plusieurs rappels, et envoyer le formulaire avant le lundi 09 octobre 2023, la commission appliquera l'article 24-2-5 du District de Savoie (Amende à ces clubs)

CHAM SPORT 73, SF CHALLES, FC BAUGES, FC NIVOLET 2.

PROGRAMMATION MATCHS EN RETARD

Match N° 26473828 (D3B) du 15/10/2023 :
CA MAURIENNE / FC VILLARGONDRAN 1 reporté à une date ultérieure
Qualification pour le 5éme tour coupe de France du club FC VILLARGONDRAN.

Match reporté N°26473936 (D3B) du 01/10/2023
US GRIGNON1 / FC VILLARGONDRAN 1 la commission le reprogramme
Le 01/11/2023 à 14H30.

Match reporté N° 26466779 D3B du 10/09/2023
FC CHALLES 1 / ENTVAL D'HYERES 2 la commission le reprogramme
Le 01/11/2023 à 14H30.

Match reporté N° 26468279 D2 du 10/09/2023
FC SUD LAC1 / CŒUR DE SAVOIE 1 la commission le reprogramme le 01/11/2023 à 14H30

Notes aux clubs

Match N° 26477187 D4B du 08/10/2023 15H stade de Montmain
AS UGINE 2 /USC AIGUEBELLE 2
Désignation d'un délégué mandaté au frais du District.

La Commission de Discipline du District de Savoie Football lève la suspension et autorise les matchs sur le stade de BOUTRON à CHAMBERY LE HAUT.

Poule D1 : suite à l'homologation de l'éclairage, toutes les rencontres à domicile de COGNIN SP se dérouleront

désormais le samedi à 20h00, merci aux clubs de la poule d'en prendre note.

Rappel aux clubs : merci de vérifier les informations sur la FMI avant de signer et clôturer la feuille de match.

Dès lors qu'une demande de modification de rencontre est effectuée et acceptée par le club adverse, il n'est possible de refaire une demande de modification de cette même rencontre qu'avec l'accord du club adverse de nouveau (même si horaire légal).

Si des clubs désirent encore engager des équipes en D5 merci d'effectuer votre engagement via FOOTCLUBS d'ici le vendredi 14/10/2023, vous serez alors intégré dans une 3éme poule mais ne serez pas éligibles aux Play off de la phase de printemps.

Divers rappels aux clubs

Article 34 - Calendriers

ARTICLE 34-1-1
L'engagement d'un club au championnat du District comporte pour lui le respect
Du calendrier. Aucun report ne sera admis, excepté pour disputer des rencontres dans le cadre des fédérations affinitaires au stade fixé par la F.F.F toutefois, le District pourra refuser si les aléas du Calendrier du District, à cause d'intempéries, l'exigent.

Article :34-1-2
Les clubs pourront modifier les dates et les horaires des rencontres ou les inverser
Pour les matchs Aller, avec l'accord des deux clubs.

Article :26-10-2
A partir d'une date fixée chaque année par le comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1point)
L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation.
La Commission sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE
« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.fff.fr »

VEUILLEZ renseigner au plus tôt sur foot club les contacts club saison 2023/2024
« Au moins 2 personnes du club »
Afin de pouvoir joindre le club le week-end en cas de divers problèmes MERCI.

36 - 2 – 1 - Match se déroulant en nocturne

1) **Lorsqu'un club en District de Savoie dispose d'installations classées en catégorie E-5 selon les règlements généraux de la FFF, il pourra fixer auprès de la Commission Sportive la rencontre le vendredi (avec l'accord des deux (2) clubs), le samedi à la demande seule du club recevant. 23 Règlements sportifs du District de**

Savoie de Football & Annexe Championnats Jeunes Saison 2019/2020 L'heure de la rencontre sera fixée à 20 H 00 son adversaire ne pourra refuser son accord pour le samedi.

2) Un club dès communication de la composition de sa poule de championnat peut solliciter le coup d'envoi de ses rencontres à domicile, le samedi ou le vendredi à 18 H 00 ou 19 H 00. Cette demande doit être formulée auprès de ses adversaires et de la Commission Sportive 15 jours au plus tard avant la première journée de compétition. Les clubs adverses en cas de désaccord doivent faire parvenir l'avis motivé de leur refus au club demandeur et à la Commission Sportive 15 jours avant la date de la rencontre (Celle-ci sera alors fixée définitivement à 20 H 00 le samedi).

COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du Lundi 02 octobre 2023

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Présent : Mr HANS Alain

Courrier club reçu

ENTS – DRUMETTAZ MOUXY : terrain synthétique homologué, les matchs peuvent se jouer dessus.

CHAMPIONNATS

Les Matchs remis du 23/09/23 suite coupe GAMBARDELLA au 01/11/23 :

US LA MOTTE SERVOLEX 2 // CHAMBERY SPORT 73
AS BOZEL // GJ LA SAVOYARDE

Les Matchs remis du 23/09/23 suite coupe GAMBARDELLA au 04/11/23

AS BOZEL // GJ LA SAVOYARDE
US LA MOTTE SERVOLEX 2 // GAPS

Les clubs peuvent jouer à une autre date avec accord des 2 clubs

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Reçu de SP PIERRE – Refusé par le club adverse

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY / CHAMBERY SPORT 73 : Nécessaire fait
Match n° 26781103 se joue à 18h00

FC BELLE ÉTOILE MERCURY / FC SAINT BALDOPH : Nécessaire fait
Match n° 26780434 se joue à 16h30

MERCI AU CLUB ADVERSE DE VALIDER OU REFUSER LES DEMANDES DE MODIFICATIONS RAPIDEMENT SUR FOOTCLUBS

U17 **Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41**

ENTENTES

FC MAURIENNE gérée par MODANE
BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT
Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.
Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Note aux clubs

Pour toute modification d'horaire de match, il faut faire une demande de changement sur FOOTCLUB 15 jours avant.
ARTICLE 36.2.1 des règlements

CHAMPIONNATS

CHANGEMENTS WEEKEND

GAPS 1- AIX se jouera à 13H00 à LA BRIDOIRE
-FC NIVOLET- FC MAURIENNE 1 se jouera à 14H00 stade LAMBERT à BASSENS
-COGNIN- CA YENNE se jouera à 17H00 stade du CHATEAU à COGNIN
-GAPS 2- CHAMBOTTE se jouera à 15H00 à LA BRIDOIRE

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Courriers clubs reçus

CHAUTAGNE / CHAMBOTTE / LA SAVOYARDE / VAL D'HYERES / GAPS / DRUMETTAZ / ST. PIERRE.
LA RAVOIRE-AIGUEBELLE. (**Lieu de la rencontre à préciser S.V.P.) .**

.

Modification d'heure de match.

D.1 POULE. A.
Match N°.26982178- GJ. LA SAVOYARDE 1 / F.C. DU NIVOLET 2. Se joue à MONTMELIAN.

D.1. POULE. B.
Match N°.26735548. GAPS 2 / U.O.ALBERTVILLE 1. Se joue à la BRIDOIRE.

D.2.POULE A.
Match N°.26837885. ENT. F.C. MAURIENNE 1 / F.C. DU NIVOLET 3. Se joue à VILLARGONDRAN.

D.2.POULE B.
Match N°. 26838116. F .C. CHAMBOTTE 2 / DOMESSIN U.S. 1. Se joue à ALBENS.
Match N°..26838268. ENT. VAL D'HYERES 1 / LE BOURGET DU LAC E.S. 1. Se joue à VIMINES.
D.2.POULE C.
Match N°.26987691. ENT. CHAUTAGNE CULOZ 1 / J.S. CHAMBERIENNE 1. Se joue à CULOZ.

MATCH INVERSE DU 08 octobre 2023

Match N°.26987692.	LA RAVOIRE U.S. 3	/ ENT.BASSE MAURIENNE 2. Ce match est inversé et
Devient	ENT. BASSE MAURIENNE 2	/ LA RAVOIRE U.S. 3.

MATCH REMIS

D.2.A. DU 17/09/2023.
Match N°.26837879 A.S. UGINE 1 / A.S. HAUTE COMBE DE SAVOIE 1. (22 octobre 2023)

RAPPEL

Toujours vous munir avant une rencontre d'une feuille de match Papier en cas de panne F.M.I.
Merci au Club d'AIGUEBELLE d'avoir faire une feuille de match papier le week-end dernier

U15 A HUIT

GAPS / A.S. BARBERAZ : ST.PIERRE D'ALBIGNY / DRUMETTAZ

Pour INFO aux autres clubs

Vous avez encore le temps d'inscrire des équipes dans ce championnat complémentaire.

NOTE AUX CLUBS

LA PLATEAU DU 15 OCTOBRE 2023 à ST PIERRE D'ALBIGNY EST AVANCE AU SAMEDI 14/10 A 15H.

U13 **Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21**
Faïçal REMILI : 06 18 18 30 28

Courriers

PROGRAMME DES MATCHS :

CHAMBERY SAVOIE FOOT :
Tous leurs matchs U13 se joueront au stade MAGER 2 (Synthétique) à 12H30
COGNIN SPORT : Le match COGNIN SPORT contre US CHARTREUSE 2 se jouera au stade de COGNIN à 15H30

FC HAUTE TARENTAISE :
Le match FC HAUTE TARENTAISE 2 contre AS HAUTE COMBE SAVOIE 2 se jouera au stade Jean Claude ROCCA à la PLAGNE TARENTAISE à 15H30
Le match FC HAUTE TARENTAISE contre AS HAUTE COMBE SAVOIE 1 se jouera au stade ALBERT MARTIN à BOURG à 15H30

US LA MOTTE SERVOLEX :
- LE MATCH us la motte 4 contre US DOMESSIN 1 se joueront au stade GARIBALDI à 12H30

GAPS :
Le match D2A, GAPS 2 contre CS BELLEY 1
Et le match D3A, GAPS 3 contre CSF4 se joueront au stade de PONT DE BEAUVOISIN à 14H00

FC CHAMBOTTE :
Le match D1 A, FC CHAMBOTTE 1 contre GAPS 1
Et le match D3 A, FC CHAMBOTTE 3 contre FC AIX 4 se joueront au stade de LA BIOLLE à 14H00

ENT VAL D'HYERES :
Les matchs D2 et D3 A, VAL D'HYERES 1 et 2 contre AS LE MONTCEL 1 et 2 se joueront au stade ALBERT SERRAZ 2 à 14H00

FC CHAUTAGNE

Le match D2 A, FC CHAUTAGNE 1 contre FC CHAMBOTTE 2 se jouera au stade CHINDRIEUX à 14H00

FC HAUTE TARENTAISE

Les matchs de D3 C, FC HAUTE TARENTAISE 3 contre FC LA ROCHETTE 2 et FC HAUTE TARENTAISE 3 contre US GRIGNON 1 se joueront au Stade JEAN CLAUDE ROCCA à AIME LA PLAGNE à 14H00

Note aux clubs : ENTENTE

Les clubs doivent configurer leur entente sur FOOTCLUB, pour chaque équipes engagées

COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 2 octobre 2023

Saison 2023/2024
Engagements

Procédure d'engagement 2023/2024

Pour cette saison 2023/2024 suite au changement du module compétition la procédure des engagements se trouvent modifiés POUR TOUTES LES CATEGORIES : SENIORS à U 13

Les clubs devront engager leurs équipes impérativement, par foot club avant les dates suivantes.
les désidératas sont également à saisir sur foot club (jumelage, alternance et indisponibilités des terrains…) avant les dates limites d'inscription des engagements ci-dessous.

Rappel date limite engagements/Désidératas

Echéancier engagements/désidératas 2023/2024
par Footclub

Futsal

Coupe de Savoie (Seniors à U13)	(gratuit)	26 novembre 2023

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU .2.10.2023 :

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL BOURGET UNITED
LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY
Coté Savoie
A S THONON
CBF 74
FLAC 2
Coté Haute Savoie

Une huitième équipe est en réflexion pour participer à ce championnat, la date limite de sa décision est fixée au mercredi 4 Octobre 2023. Le calendrier sera établi en fin de semaine et publié sur le site du district de Savoie.

Pour la saison 2023/2024, 7 ou 8 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12/14 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 ou 4 derniers jouent les places de 5 à 7/8 sur un mini championnat de 4/6 rencontres (aller/retour)

Début du championnat semaine du 16 au 22 Octobre 2023

Un questionnaire est envoyé aux clubs sur la boite mail officielle, merci de répondre avant la fin du mois de septembre 2023.

Au 02 OCTOBRE, date limite, manque
CBF 74
FLAC 2

Renseignements indispensables pour établir le calendrier.

COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 02 octobre 2023

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD
Excusés : Ghislaine RAYNAL

COUPE de FRANCE 2023-2024

5émes tour le 14 & 15 octobre 2023

AS DE MONTCHAT LYON	vs	JS CHAMBERIENNE
O CENTRE ARDECHE	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
VILLARGONDRAN	vs	FC SEYSSINS

COUPE de FRANCE FEMININES 2023-2024

3émes tour le 14 & 15 octobre 2023

HTE TARENTAISE FC 1	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL

COUPE GAMBARDELLA 2023-2024

3èmes tour le 7 octobre 2023

GROUPEMENT LA SAVOYARDE	vs	FC ANNECY
CHARTREUSE GUIERS	vs	EYBENS OC
GJ AALP	vs	BOZEL
NIVOLET	vs	CRANVES SALES FC
LAC BLEU	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT
CLUSES SCIONZIER FC	vs	LA MOTTE SERVOLEX

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Prochain tour le Dimanche 29 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

RAFFIN

Prochain tour le Dimanche 29 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

FEMININES A 8

1er tour le Dimanche 29 Octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

U20 TRIQUET

Tirage effectué par Serge COHEN trésorier au district

1er tour le samedi 28 octobre 2023
(suivant club encore engagé en GAMBARDELLA)

US LA MOTTE SERV 1	vs	MERCURY B. ETOILE FC 1
J.S. CHAMBERIENNE 1	vs	CHAM. SPORT 73 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	ST BALDOPH FC 1
ST PIERRE SPORT 1	vs	GAPS 1
A.S. MONT JOVET BOZE 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1

U17 TRONCY

1er tour match en retard le Samedi 21 octobre 2023

AIX FC 1	vs	US LA MOTTE SERV 1
DRUMET. MOUXY ES 1	vs	FC CHAMBOTTE 1
ENT FOOTBALL CHAUTAGNE 1	vs	MERCURY B. ETOILE FC 1
HAUTE TARENTAISE FC 1	vs	GJ LA SAVOYARDE 1

Deux dates pour ce 2èmes tour

2èmes tour le Samedi 21 octobre 2023

LA RAVOIRE US 1	vs	AS HAUTE COMBE 1
CA MAURIENNE 1	vs	ENT BASSE MAURIENNE 1
NIVOLET FC 1	vs	J.S. CHAMBERIENNE 1
CHAMBERY SAVOIE FOOT 1	vs	CHARTR. GUIERS US 1
A.S. D'UGINE 1	vs	EXEMPT

2èmes tour le Samedi 28 octobre 2023

ENT FC MAURIENNE 1	vs	DRUMET. MOUXY ES 1 OU FC CHAMBOTTE 1
GAPS 1	vs	HAUTE TARENTAISE FC 1 OU GJ LA SAVOYARDE 1
AIX FC 1 OU US LA MOTTE SERV 1	vs	ENT FOOTBALL CHAUTAGNE 1 OU MERCURY B.E FC 1

U15 PILLET

2èmes tour le Dimanche 22 octobre 2023

U.S. LA MOTTE SERVOL 1	vs	DRUMET. MOUXY ES 1
CHARTR. GUIERS US 1	vs	F.C. LA ROCHETTE 1
CHAMBERY SAVOIE FOOT 2	vs	CA MAURIENNE 1
GJ LA SAVOYARDE 1	vs	AIGUEBELLE USC 1
UO ALBERTVILLE 1	vs	NIVOLET FC 2
GAPS 1	vs	HAUTE TARENTAISE FC 2
ENT VAL D'HYERES 1	vs	ST PIERRE ALBIGNY 1
J.S. CHAMBERIENNE 1	vs	AIX FC 2
MERCURY B. ETOILE FC 1	vs	EXEMPT

U13 PITCH

Tour de cadrage le 21 Octobre 2023 à 14h00

Qualifié le 1er de chaque plateau + le meilleur 2èmes

Merci de transmettre les feuilles de plateau par sms (avec photo) avant 20h00

A COGNIN

Plateau N° 1

ST BALDOPH

JS CHAMBERY

COGNIN

GRIGNON

A LA BATHIE

Plateau N° 2

SUD LAC

LA BATHIE - QUEIGE

DOMESSIN

BAUGES

1er tour le Samedi 4 novembre 2023
Tirage prévu le 23 octobre 2023

U13 PIGNIER

1er tour le Samedi 21 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

U13 SERALINI

1er tour le Samedi 30 Mars 2024
Tirage prévu le 9 octobre 2023

U11 CREDIT AGRICOLE

1er tour le Samedi 21 octobre 2023
Tirage prévu le 9 octobre 2023

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons
La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le Dimanche soir avant 20heures.
En cas de problème de TRAMSMISSION de FMI
Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1er page)
Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs ne respectant pas ces demandes.

PEREQUATION COUPE

Coupe U15 - PILLET

1er tour – Dimanche 10 septembre 2023

Nombre de rencontres :	10	Nombre de clubs :	20
Frais d'arbitrage :	600.70 €	Frais de déplacements :	1 128.00 €
Total des frais engagés :	1 728.70 €	**Soit par club :**	**86.44 €**

Les clubs ci-dessous doivent au District		**Les clubs ci-dessous ont un avoir au District**	
ENT BASSE MAURIENNE :	29.93 €	ES TARENTAISE :	2.66 €
CA MAURIENNE :	9.04 €	GJ LA SAVOYARDE :	39.56 €
SP COGNIN :	41.13 €	MT JOVET BOZEL :	43.56 €
FC MERCURY :	41.13 €	US DOMESSIN :	115.56 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	41.13 €	ENT FC MAURIENNE :	57.56 €
CA YENNE :	29.93 €	FC HAUTE TARENTAISE :	119.56 €
US CHARTREUSE GUIERS :	1.93 €	FC CHAMBOTTE :	25.56 €
LE BOURGET DU LAC :	36.03 €		
FC LA ROCHETTE :	36.03 €		
G.A.P.S. :	14.44 €		
AS BARBERAZ :	70.44 €		
FC NIVOLET :	26.43 €		
US LA RAVOIRE :	26.43 €		

Coupe RAFFIN

2ème Tour – Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

Nombre de rencontres : 7	Nombre de Clubs : 14
Frais d'arbitrage : 571.70 €	Frais de déplacements : 688.00 €
Total des frais engagés : 1 259.70 €	**Montant du par club : 89.98€**

Les clubs ci-dessous doivent au District		**Les clubs ci-dessous ont un avoir au District**	
US DOMESSIN 2 :	9.18 €	VILLARGONDRAN 2 :	2.52 €
USC AIGUEBELLE 2 :	19.38 €	AS NOVALAISE 2 :	7.12 €
LAISSAUD 2 :	4.58 €	USC AIGUEBELLE 2 :	0.03 €
ST PIERRE D'ALBIGNY 2 :	9.18 €	MERCURY 2 :	0.03 €
CA YENNE 2 :	25.48 €	US PONTOISE 2 :	50.02 €
US LA MOTTE SERVOLEX 3 :	39.98 €	FC HTE TARENTAISE 2 :	150.02 €
CUINES 2 :	57.98 €		
US LA RAVOIRE 2 :	43.98 €		

Coupe CORTADE

2eme tour – Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023

Nombre de rencontres :	14	Nombre de clubs :	28
Frais d'arbitrage :	1 101.66 €	Frais de déplacement :	1 202.00 €
Total des frais engagés :	2 303.66 €		
Soit dû par club :	**82.27 €**		

Les clubs ci-dessous doivent au District

LE BOURGET DU LAC :	23.87 €
US PONTOISE :	6.57 €
FC LA ROCHETTE :	11.67 €
CA YENNE :	17.77 €
ES DRUMETTAZ MOUXY :	28.97 €
HF CLUB CHAMBERY :	28.97 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	23.97 €
AS LA BRIDOIRE :	11.67 €
US GRIGNON :	14.27 €
FC NIVOLET :	46.27 €
FC APREMONT :	34.27 €
FC LAISSAUD :	6.27 €
CHAMBERY SPORT 73 :	2.27 €
AS BARBERAZ :	76.27 €
FC MERCURY :	12.27 €
ST PIERRE D'ALBIGNY :	12.27 €
JS CHAMBERY :	12.27 €
CA MAURIENNE :	54.27 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

MONTMELIAN :	10.23 €
CHALLES SF :	14.83 €
FC BAUGES :	31.17 €
AS NOVALAISE :	10.23 €
ES TARENTAISE :	10.23 €
FC ST MICHEL :	26.55 €
FC HAUTE TARENTAISE :	169.73 €
EF CHAUTAGNE :	7.73 €
USC AIGUEBELLE :	57.73 €
AS CUINES :	85.73 €

COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 2 octobre 2023

Le nouveau calendrier est en ligne. Les résultats de la première journée sont pris en compte.

Toutes les excuses de la commission pour ces désagréments.

JOURNÉE DU 8 OCTOBRE 2023

DOMESSIN U.S. 1 (N° 527260) - Exempte N° de match 27289028 08/10/2023 - H NA Dossiers / Officiels	ENT F CHAUTAGNE 1 (N° 551644) - F.C. LA ROCHETTE 1 (N° 504263) N° de match 27288594 08/10/2023 - 10H SERRIERES EN CHAUTAGNE - STADE MUNICIPAL Dossiers / Officiels	ST REMY UN.SP 1 (N° 523657) - U.S.C AIGUEBELLE 1 (N° 515259) N° de match 27288724 08/10/2023 - 10H ST REMY DE MAURIENNE - STADE HENRI PRAZ Dossiers / Officiels
ENT.GFVD 2 (N° 504447) - COEUR SAVOIE FOOT 1 (N° 581480) N° de match 27288779 08/10/2023 - 10H LE PONT DE BEAUVOISIN - STADE GUY FAVIER 1 Dossiers / Officiels	ENT. APCR ESB 1 (N° 533835) - MONTMELIAN AF 1 (N° 504230) N° de match 27288780 08/10/2023 - 10H Dossiers / Officiels	FC DE HTE TARENTAISE 2 (N° 551562) - CHAM. SPORT 73 1 (N° 581932) N° de match 27289027 08/10/2023 - 10H BOURG ST MAURICE - STADE ALBERT MARTIN Dossiers / Officiels

JOURNÉE DU 15 OCTOBRE 2023

F.C. LA ROCHETTE 1 (N° 504263) 0 - 6 DOMESSIN U.S. 1 (N° 527260) N° de match 27288501 24/09/2023 - 10H LA CROIX DE LA ROCHETTE - STADE MAURICE REY 1 Dossiers / Officiels	Exempte - ENT. APCR ESB 1 (N° 533835) N° de match 27289029 15/10/2023 - H NA Dossiers / Officiels	COEUR SAVOIE FOOT 1 (N° 581480) - ST REMY UN.SP 1 (N° 523657) N° de match 27288365 15/10/2023 - 10H LES MARCHES - STADE MUNICIPAL Dossiers / Officiels
CHAM. SPORT 73 1 (N° 581932) - ENT F CHAUTAGNE 1 (N° 551644) N° de match 27288595 15/10/2023 - 10H CHAMBERY - STADE BOUTRON Dossiers / Officiels	MONTMELIAN AF 1 (N° 504230) - ENT.GFVD 2 (N° 504447) N° de match 27288781 15/10/2023 - 10H MONTMÉLIAN - STADE ALBERT SERRAZ 2 Dossiers / Officiels	U.S.C AIGUEBELLE 1 (N° 515259) - FC DE HTE TARENTAISE 2 (N° 551562) N° de match 27289030 15/10/2023 - 10H ST PIERRE DE BELLEVILLE - Stade Roger Mailleт Dossiers / Officiels

COMMISSION FOOT LOISIRS

Président : Fabien FONTAINE
commissionloisir@savoie.fff.fr

Lundi 2 octobre 2023

La DTN et la LFA vont organiser dans les prochains jours **des visios dédiées aux 2 pratiques ci-dessous à l'attention des clubs qui ont déjà une section loisir ou qui souhaitent en développer une prochainement**.

Lundi 09/10 à 18h30 : « Foot en marchant » I

Lundi 09/10 à 19h30 : « Foot en marchant » II

Jeudi 12/10 à 18h30 : « Futnet » I

Jeudi 12/10 à 19h30 : « Futnet » II

Toutes les informations sont à retrouver sur le site de la FFF : https://www.fff.fr/13-les-pratiques-loisirs/index.html
La commission reste à votre disposition pour toute information.

COMMISSION TECHNIQUE

Lundi 2 octobre 2023

Contacts :
Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr
Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr
Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr
Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.
Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie
https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates desformations sur le site du District (rubrique formation)
N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs
Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires surl'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.
Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.
Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS
RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.
Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boite mail du District.

Formations 2023 - 2024

- Module « Gardien de but » Initiation - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 21 octobre 2023 et samedi 4 novembre 2023
Lieu : SAINT PIERRE D'ALBIGNY
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **4**
Sébastien GUABELLO (FC CHAMBOTTE)
Romain GARRIGUES – Jordi MONACHON (FC NIVOLET)
Quentin LANDRAGIN (GAPS)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : jeudi 2 novembre 2023 et samedi 9 décembre 2023
Lieu : SAINT LAURENT DU PONT
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **4**
Bastien HALTER - Maxence VELON (FC CHAMBOTTE)
Quentin GRADEL – Enzo MYNDLAS (US CHARTREUSE GUIERS)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 9 décembre 2023 et samedi 13 janvier 2024
Lieu : DRUMETTAZ CLARAFOND
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **18**
Théo LUCET (USC AIGUEBELLE)
Laurent BRUNET - Fabrice RELA (AIX FC)
Yanis KETTANI (US LA RAVOIRE)
Nicolas BRUNET – Lucas THIBAUD (FC LAISSAUD)
Raffet ZORLU (MONTMÉLIAN A)
Chérif SORIBA (FC NIVOLET)
Jim NZABABELIMFURA (ENT DRUMETTAZ MOUXY)
Jean Christophe DUISIT (SAINT PIERRE SPORT)
Candidats non prioritaires car hors département
Lucas BONIN – Sofian GHILAS – Morgan PERNOD – Othmari IHNANE (CS BELLEY)
Guylain BAUDELOT (CS AMPHION PUBLIER)
Jonathan SERIGNAN (MEYTHET ES)
François MENDES (FC ARENTHON)
Noah AMOUDRUZ BRUN (CSA POISY)

- Formation CFI « FUTSAL U13/U15 » Module Base Initiation - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 16 décembre 2023 et dimanche 17 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes
Dates : dimanche 14 janvier 2024 et dimanche 28 janvier 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **5**
Julia CARROZ PITINO (ENT VAL D'HYERES)
Quentin LANDRAGIN – Nadia ARAB LANDRAGIN (GAPS)
Candidats non prioritaires car hors département
Simon ROYER (UNION SALEVE FOOT)
Vincent REY (ENT S THYEZ)

- Formation CFI U9 Mineurs Garçons - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI U9 Mineurs Filles - limitée à 16 personnes
Dates : vendredi 1er mars 2024 et lundi 15 avril 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscription reçue : **0**

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **2**
Victoria DOS SANTOS (ETS LE BOURGET DU LAC)
Frédéric BARAS (AIX FC)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes
Dates : mercredi 6 mars 2024 et mercredi 20 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **9**
Abdelkader DJEBABLIA (AIX FC)
Baptiste BOIS - Quentin LANDRAGIN (GAPS)
Jean OLIVEIRA – Benoit VACHER (FC LAISSAUD)
Lazare SOULI – Élodie SOULI - Joan MARTINET (FC SUD LAC)
Candidats non prioritaires car hors département
Valentin PEREIRA (FC BALMES NORD ISERE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes
Dates : samedi 9 mars 2024 et samedi 23 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 150 €
Inscriptions reçues : **6**
Mohamed ALTUNGOLLER – Nicolas PORRO (AS UGINE)
Mathis GARAVEL (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidats non prioritaires car hors département
Sofian GHILAS (CS BELLEY)
Sébastien DE MARCHI (AS SILLINGY)
Antony CORREIA (FC LA FILIERE)

Certifications 2023 - 2024

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 19 octobre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **1**
Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

CERTIFICATION ANNULÉE
PAR MANQUE DE CANDIDATS

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 9 novembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscriptions reçues : **4**
Noa DUTREMBLE (AIX FC)
Cyril LAMBERT (FC SUD LAC)
Candidat non prioritaire car hors département
Thomas DE SOUSA (FC LES MARTRES D'ARTIERE LUSSAT)
Andréa SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 21 novembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 14 décembre 2023
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **1**
Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 7 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscriptions reçues : **2**
Théo ALEXANDRE (ENTT F CHAUTAGNE)
Candidat non prioritaire car hors département
Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : lundi 25 mars 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 2 mai 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF3 - MAXIMUM 6 candidats
Date : jeudi 23 mai 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 4 juin 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats
Date : mardi 18 juin 2024
Lieu : à définir
Coût : 70 €
Inscription reçue : **0**

Crédit Mutuel

COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 2 octobre 2023

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Jean Marc GUICHARD

Présents : MM. René SAILE, Patrick JANET
Excusé : M. Jean Marc GUICHARD

RÉSERVES D'AVANT MATCH

Dossier N° 02 :
Match 27099747 US DOMESSIN 2 / US LA MOTTE SERVOLEX 3 - Coupe RAFFIN du 17/09/2023.

Dossier N° 03 :
Match 26477286 AS CUINES 2 / AS HAUTE COMBE DE SAVOIE D4 Poule B du 24/09/2023.

DÉCISIONS

Dossier N° 02 :
Match 27099747 US DOMESSIN 2 / US LA MOTTE SERVOLEX 3 - Coupe RAFFIN du 17/09/2023.

Réclamation de l'US DOMESSIN 2 concernant la participation de joueurs susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas ce jour.

Réclamation recevable

Après étude du dossier :

- Attendu que les équipes seniors supérieures jouaient ce jour-là, l'équipe 1 en Coupe de France et l'équipe 2 en Coupe CORTADE, l'équipe 3 de l'US LA MOTTE SERVOLEX était en règle avec les règlements sportifs des Coupes du District.

Par ces motifs, la Commission des Règlements
- Rejette la réclamation comme non fondée
- Confirme le résultat du match :
US DOMESSIN 2 : 0 but

LA MOTTE SERVOLEX 3 : 1 but
- Qualifie l'équipe de l'US MOTTE SERVOLEX 3 pour le tour suivant
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

Dossier N° 03 :
Match 26477286 AS CUINES 2 / AS HAUTE COMBE DE SAVOIE D4 Poule B du 24/09/2023.

Réclamation de l'AS CUINES 2 concernant la participation de plus de 2 joueurs mutations hors période pour la rencontre en rubrique.

Réclamation recevable

Après vérification auprès du fichier des licences
- Attendu que les joueurs concernés ont des licences cachet MUTATION HORS PERIODE et cachet MUTATION

L'équipe de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE est en conformité avec l'article 160 des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements
- Rejette la réclamation comme non fondée
- Confirme le résultat du match :
AS CUINES 2 : 4 buts : 1 pt
HAUTE COMBE DE SAVOIE : 4 buts : 1 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52
Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 2 octobre 2023

La CDA
Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Emmanuel BONTRON, Alphonse LOMBARD,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Christophe DUPAYS,

RESULTAT FIA HAUTE SAVOIE – SAISON 2023 / 2024

Les membres de la Commission des Arbitres de SAVOIE
Son Président,
Félicitent M. Guillaume MARTIN (HAUTE TARENTAISE)
Pour faire suite à sa réussite à la FIA de HAUTE SAVOIE du 30 septembre 2023

COURRIERS / MAILS RECUS – SAISON 2023 / 2024

-Club de U S MODANE, mail concernant la gestion de match de l'arbitre de la rencontre du (match du 1 octobre, D2)
-Mail de M. PAINDAVOINE Matéo (PONT DE BEAUVOISIN), explication sur erreur de sanction administrative, match : 26890338, U15
-M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), justificatif d'indisponibilité du 30 septembre 2023 (certificat d'employeur)
-A S BARBERAZ, demande concernant un jeune arbitre venant du Sénégal (statut Sénégal/France)
-A F MONTMELIAN, signal absence de l'arbitre du match féminine : MONTMELIAN AF – CŒUR DE SAVOIE, du 01 octobre 2023
-Réserve d'après-match ; Match féminine du 01 octobre 2023 LA ROCHETTE – FC HAUTE TARENTAISE, concernant la validité de licence d'arbitre assistant
-M. Youness EL BOUZIANI (AIX LES BAINS), signale les problèmes rencontrés sur la gestion de ses désignations (Absence d'adresse de lieu de rencontre, modifications d'horaire sans en être averti),

---

Accompagnement conseil :
M. Fabien EXCOFFIER accompagnement de Melle Fatima EDDOUM (UGINE) du 01/10/2023, compétition U15
M. Jacky MESTACH contrôle de M. MEGUIRECHE Abdelhafid (AIX LES BAINS) du 30/09/2023, compétition D2
M. Gérard SOTO accompagnement de M. Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE) du 01 octobre 2023, compétition U15
M. Gilles HUNSTEDT contrôle de M. Aissa BEKSAS (CFS) du 01 octobre 2023, compétion D1

Information aux clubs et arbitres.
Ci-joint le texte de ces mesures dérogatoires :

« **II. Statut de l'arbitrage : mesure dérogatoire 2023-2024**
Le Comité Exécutif décide, sur proposition de la Ligue du Football Amateur, pour la saison 2023-2024, de déroger à l'article 49 du Statut de l'Arbitrage, en repoussant la date limite de renouvellement et de changement de statut des arbitres, du 31 août au 30 septembre 2023, et de reculer ainsi la date limite d'information des clubs en infraction, du 30 septembre au 31 octobre 2023.
Cette décision se justifie par la grande difficulté pour les arbitres à prendre leurs rendez-vous médicaux dans les délais, ainsi que par les problèmes informatiques rencontrées en ce début de saison dans les Ligues régionales.
A l'heure où la FFF voit ses effectifs d'arbitres à nouveau en hausse, il convient plus que jamais de soutenir l'ensemble des clubs dans cet élan collectif qui permet d'entrevoir des perspectives intéressantes pour l'ensemble des acteurs ».

A ce jour, nous sommes dans l'attente de précision concernant le délai des DMA (Dossier Médicale d'Arbitre), nous reviendrons vers vous dès que possible.

RATTRAPAGE TEST TAISA

Tous les arbitres qui n'ont pas effectués et réussi le TEST TAISA ou qui ne sont pas venus à l'Assemblée Générale de l'arbitrage, sont priés de venir au rattrapage :

le dimanche 22/10/2023, à 9h00 au stade du club de SUD LAC (VOGLANS).

Liste des arbitres convoqués :

BONTRON Emmanuel, EL BAOUCHI Ramzi (LA CHAMBOTTE)
CAMUS Bernard (HAUTE TARENTAISE)
DURMAZ Tayfun, BELLIR Abdelhamid (AIX LES BAINS)
MENDES VARELA Edson (GRIGNON)
SOLTYZIAK Jérome, DENCHE Marc (AIGUEBELLE)
SOTO Gérard (LA RAVOIRE)
BOUCHER Damien, CABY Laurent (MONTMELIAN)
Laurine MEUNIER (YENNE)
MISSON Benoit (BOZEL)
OUMOURI Ibrahim, DONNEAUD Timothée, DONNEAUD Grégoire, DUMANDAG Hamza, HMAMOU Medhi, EL BAKKALI Souhaib (CSF)
MESTACH Jacky (MODANE)
DESMARIEUX Daniel (CHARTREUSE GUIERS)
CAUCHETEUX Didier (ST REMY)
MOURCHAD Abdelghani (ST BALDOPH)
MICALLEF Sauveur (indépendant)
BERTHE CHRIST Kader, CHINAR Yakoub (NIVOLET)
DA COSTA Alexandre (LE BOURGET LE LAC)
SAYAH Zacharia (U O A)

FORMATION PREPARATION EXAMEN LIGUE THEORIQUE

Responsable du module de formation Ligue : M. Maxime LAMBERT (tél : 06 70 74 82 70

Les arbitres qui souhaitent se présenter à l'examen de Ligue, devront nous adresser un mail de motivation ou courrier. Un module de préparation va débuter prochainement.

A ce jour Nous avons reçu et validé les candidatures des arbitres suivants :

-M. Ismael HAMADI (CHARTREUSE GUIERS)
-M. Alexandre FOUCAUD (TARENTAISE)
-M. Youness EL BOUZIANI (AIX LES BAINS)

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2023 / 2024

A L'ATTENTION des CLUBS

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage
à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.
Elle se déroulera en internat (sur le site de VOGLANS)

Aux dates suivantes : **Du vendredi 20 octobre 2023 au dimanche 22 octobre 2023** (séance 1 à 6)
Et
(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY)

à la date suivante : **Le samedi 28 octobre 2023** (séance 7 administrative et examen)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.
Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21
ou formations@laurafoot.fff.fr

DATES A RETENIR

Le 09 octobre 2023, réunion de CDA
Le 16 octobre 2023, réunion de CDA - CD
Du vendredi 20 octobre au dimanche 22 octobre 2023, Stage Ecole d'Arbitrage (1ére session)
Le 23 octobre 2023, réunion de CDA
Le samedi 28 octobre 2023, finalisation du stage Ecole d'Arbitrage (gestion Administrative, Examen)
Le 30 octobre 2023, réunion de CDA

COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 2 Octobre 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD
Présents non élus : Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN – Sophie LEFEVRE – Francis MOREL BIRON

REPONSE AU COURRIER

US LA RAVOIRE : suite à votre mail du jeudi 28 septembre 2023, la commission de discipline vous informe avoir transmis le dossier à la commission éthique, prévention et incivilités du District de Savoie de Football.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».
La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Magalie JULLIARD

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.
Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission Discipline du 28 septembre 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
28/09/2023	U20 DISTRICT	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	16/09/2023	3 MF dont Auto	17/09/2023

Commission Discipline du 04 Octobre 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
02/10/2023	D4	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	24/09/2023	Auto suff pas rapport arbitre	25/09/2023
02/10/2023	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	Cadets U17 D2	Joueur	A.S. D'UGINE	23/09/2023	2 MF dont Auto	24/09/2023
02/10/2023	Minimes U15 D2	Joueur	A.S. D'UGINE	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D5	Joueur	A.S. NOVALAISIENNE	24/09/2023	2 MF dont Auto	25/09/2023
02/10/2023	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIENNE	24/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	D4	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D4	Médecin	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	24/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	24/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	Cadets U17	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	23/09/2023	Auto suffisant	24/09/2023
02/10/2023	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	24/09/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	09/10/2023
02/10/2023	Minimes U15 D1	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	24/09/2023	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	25/09/2023
02/10/2023	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	24/09/2023	3 MF dont Auto	25/09/2023
02/10/2023	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D2	Joueur	F.C. SUD LAC	24/09/2023	3 MF dont Auto	25/09/2023

02/10/2023	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	24/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	24/09/2023	2 MF dont Auto	25/09/2023
02/10/2023	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTAISE	24/09/2023	2 MF dont Auto	25/09/2023
02/10/2023	Cadets U17	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	23/09/2023	3 MF dont Auto	24/09/2023
02/10/2023	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	24/09/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	09/10/2023
02/10/2023	D4	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	24/09/2023	4 MF dont Auto	25/09/2023
02/10/2023	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	23/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	Cadets U17 D2	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	23/09/2023	1 Match Ferme par révoc sursis	09/10/2023
02/10/2023	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	23/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	24/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	Cadets U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	23/09/2023	4 MF dont Auto	24/09/2023
02/10/2023	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	23/09/2023	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	09/10/2023
02/10/2023	D4	Joueur	U.S. MODANE	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023
02/10/2023	D1	Dirigeant	U.S. PONTOISE	24/09/2023	Auto suffisant	25/09/2023

ANNEXES

- Rencontres
- Mode opératoire « demande de modification de match »
- Liste Représentants aux l'Assemblé Général de ligue
- Formation PSA SAVOIE
- Manifestation club : ST PIERRE SPORT